

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 09/04/2024



ID : 001-200070118-20240326-DEL\_24\_03\_26\_17-BF

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du 26 mars 2024**

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 36**

**Quorum : 19**

**Présents : 25**

**Représentés : 5**

**Absents : 11**

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Marie-Ange FAVEL, M. Thierry MICHAL (pouvoir à Mme Fabienne GIMARET), Mme Christelle PAGET, M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme FAUVETTE), Mme Marie-Monique THIVOLLE (pouvoir à M. Romain COTTEY), Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRE), M. Dominique VIOT,

Secrétaire de séance : Mme Magalie PEZZOTTA

### **N°2024/03/26/17 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024 - AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,  
Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement cumulé de 3 577 618.81 euros,  
Constatant que le compte administratif présente un déficit d'investissement cumulé de 705 594.93 euros,  
Considérant les restes à réaliser d'un montant de 2 370 518.48 euros en dépenses et 1 383 392.00 euros en recettes,  
Constata un besoin de financement de 1 692 721.41 euros,

**Le Conseil Communautaire,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité,**

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

• Report du solde d'investissement au compte 001 (D) – Résultat d'investissement reporté :

⇒ **- 705 594.93 euros**

• Affectation de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 (R) pour le besoin de financement de la section d'investissement :

⇒ **+ 1 692 721.41 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

• Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :

⇒ **+ 1 884 897.40 euros**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 26 mars 2024

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX